

FOIRE AUX QUESTIONS

Édifice Clotilde-Raymond



Informations générales :

- **Le secrétariat est situé à la porte principale (via rue St-André).**
Les heures d'ouverture sont de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h45.
- **Le service de garde est situé à l'édifice Saint-Viateur (via rue Ste-Famille).**
Les heures d'ouverture sont de 6h30 à 18h00.
Un stationnement est disponible également près du débarcadère.

Que dois-je faire :

- **Mon enfant est absent.**
Signalez son absence via le Portail-parents ou en téléphonant au secrétariat de l'école au 514-380-8899 : poste 4641- Clotilde-Raymond.
- **Mon enfant n'a pas droit au transport scolaire, où vais-je le déposer et le chercher?**
Vous venez le déposer via la passerelle par la rue St-Charles. Les marcheurs ainsi que les cyclistes doivent aussi passer par la passerelle. Le matin, les élèves peuvent arriver sur la cour à partir de 7h58 et après le dîner, à partir de 12h37. Vous venez le chercher au même endroit pour le dîner ainsi qu'à la fin de la journée. Vous devez venir conduire votre enfant au secrétariat SEULEMENT si celui-ci est en retard.
- **Sur les heures de classe, mon enfant devra quitter. Où vais-je le chercher?**
Vous appelez le secrétariat pour les informer afin que l'enfant puisse se préparer. Vous venez le chercher au secrétariat. Si ce n'est pas vous qui venez le chercher, il faut également donner le nom de la personne autorisée.
- **Mon enfant dîne à la maison ou à l'extérieur**
Si votre enfant dîne à la maison, il peut revenir à l'école à 12h37. Il doit passer par la passerelle sur la rue St-Charles. Si votre enfant doit dîner exceptionnellement à la maison, vous devez absolument informer l'école par écrit (mot dans l'agenda ou courriel). Si nous n'avons pas reçu d'autorisation de votre part à son arrivée en classe, votre enfant ne pourra pas sortir seul à l'extérieur, sur l'heure du dîner. Nous ne permettrons pas les appels lors des heures de classe.
- **Mon enfant est en retard.**
Il passe par la rue St-Charles, s'il y a encore des élèves dehors. Sinon, il passe par le secrétariat où la secrétaire notera le retard. Les élèves ne peuvent être déposés, par les parents, au secrétariat s'ils ne sont pas en retard.
- **Mon enfant subit de l'intimidation.**
Il doit en parler directement à un adulte de l'école. Vous pouvez également appeler à l'école au 514-380-8899 poste 4641 ou écrire un courriel à sosintimidation063@cssdgs.gouv.qc.ca.
- **Il fait tempête et je veux savoir si l'école est ouverte ou fermée.**
Regardez sur le site web ou la page Facebook du Centre de services des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), ou encore les médias tel que TVA, V Télé, MétéoMédia, NRJ 94,3, Rouge FM 107,3 et CKOI 96,9.